

RIX RUES PRINCIPALES 2022

APPEL À CANDIDATURES

OUVERTURE À TOUTES LES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Chaque année, Rues principales organise un colloque annuel au cours duquel sont remis des prix à des milieux qui se sont démarqués dans la dynamisation de leur cœur de collectivité. **Auparavant réservés aux membres de notre réseau, ces prix sont maintenant ouverts à tous.** La 35^e édition de notre colloque aura lieu le 19 octobre prochain, au Château Laurier, à Québec, et aura pour thématique « **Nouvelles voies : de l'audace pour nos rues principales** ».

Veillez noter que la date limite pour postuler est le vendredi 23 septembre 2022.

Quatre catégories de prix pour lesquelles postuler :

Instauré en 1988, le **Prix d'excellence** salue les réalisations et les résultats exemplaires obtenus par une Ville qui s'est démarquée dans la dynamisation de son cœur de collectivité, que ce soit pour le développement commercial, l'aménagement et design, la mobilisation et l'organisation du milieu ou le marketing du territoire.

Le **Prix vitalité commerciale** met en valeur des initiatives de planification d'offres commerciales en centralité qui peuvent être de proximité, durables, innovantes et qui soutiennent les producteurs locaux. Le prix souligne aussi les réalisations et différents programmes visant à attirer et soutenir de jeunes entrepreneurs créatifs. Exemples de projets éligibles : pépinières d'entreprises, espaces et services mutualisés, stratégies innovantes d'attractivité commerciale (halle gourmande, boutiques éphémères, etc.).

Le **Prix aménagement de l'espace public** félicite les réalisations qui contribuent à créer une ambiance positive dans une centralité en préservant le patrimoine, en aménageant des lieux de convivialité qui se démarquent ou en donnant une seconde vie à des lieux abandonnés. Exemples de projets éligibles : art public, mobilier urbain, projet d'illumination, signalétique urbaine, place publique permanente et éphémère.

Le **Prix identité et attractivité territoriale** récompense des initiatives qui nourrissent une réflexion collective autour de la personnalité identitaire territoriale de façon à créer un sentiment de fierté et d'appartenance au sein de la communauté, tout en rendant le territoire davantage attractif.

Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 201
Québec (Québec) G1R 2T9

Montréal

460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 611
Montréal (Québec) H3B 1A6

418 694-9944
ruesprincipales.org

Exemples de projets éligibles : peuvent être une campagne de marketing territorial, un festival distinctif, un modèle de gouvernance innovant et même un projet qui contribue significativement au sentiment d'appartenance d'un milieu.

Pourquoi déposer votre candidature?

En postulant à un ou plusieurs de ces prix, votre milieu a la chance d'être reconnu dans l'écosystème des villes du Québec comme chef de file dans la dynamisation des cœurs de collectivités. L'obtention d'un prix Rues principales est une façon concrète de souligner l'élan novateur de vos projets qui contribuent à la notoriété et à la crédibilité de votre collectivité. Qui plus est, ce processus permet de valoriser la mobilisation de vos citoyens et de développer une fierté communautaire.

« Notre candidature pour les prix Rues principales était l'occasion de dresser le bilan de nos actions et d'en réaliser la portée. La revitalisation du centre-ville est un projet déterminant réalisé pour et par notre communauté. Cet accomplissement collectif a engendré encore plus de dynamisme et de mobilisation et un sentiment de fierté pour la réalisation de projets de vitalisation! Cet élan est un bon coup de roue afin de poursuivre le travail commencé. »
Jessica McMaster, Directrice du développement économique et touristique de la Ville de Waterloo, qui a gagné un prix lors de l'édition 2021.

Quels sont les critères d'admissibilité?

- Le projet doit avoir une portée locale.
- Il doit être soutenu par un OBNL, une Municipalité, une MRC, un Arrondissement, un groupe communautaire supporté par une collectivité, une Société de développement commercial ou une Corporation de développement économique du Québec ou du Nouveau-Brunswick.
- Pas besoin d'être membre du réseau Rues principales.
- Les projets doivent être concertés et de nature publique. Les projets entièrement privés ne sont pas admissibles.
- Les projets doivent avoir débuté ou être réalisés entre juin 2021 et août 2022.
- Un seul projet peut être déposé par catégorie.
- Avoir dûment rempli les documents demandés : seul votre formulaire de candidature de 3 pages et les annexes visuelles seront évalués.
- Donner le droit à Rues Principales d'utiliser les photos des participants du concours.

Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 201
Québec (Québec) G1R 2T9

Montréal

460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 611
Montréal (Québec) H3B 1A6

418 694-9944

ruesprincipales.org

Comment déposer les candidatures?

Pour faciliter le travail des membres du jury 2022, veuillez prendre soin de présenter un dossier de candidature complet répondant à chacune des exigences des sections ci-dessous. Merci de présenter une candidature concise (3 pages maximum) agrémentée de photographies.

Section 1 - Présentation de la candidature (maximum 2 pages)

- Présentez votre organisation / municipalité, sa mission et ses valeurs
- Présentez le projet, le contexte et l'historique
- Pour quelle(s) catégorie(s) de prix appliquez-vous?
 - Quel est le projet, son nom, son historique, ses objectifs?
 - Quels étaient les résultats attendus?
 - En quoi le projet répond aux objectifs de votre plan d'action et aux besoins de votre milieu?
- Décrivez les étapes de mise en œuvre et de réalisation du projet
 - Quelle approche a été retenue pour mettre en œuvre le projet?
 - Quel a été l'échéancier de réalisation?
- Quelle est la clientèle cible de votre projet?
- Comment le projet est-il financé?
 - Quel est le potentiel d'autofinancement et d'autogestion?

Section 2 - Présentation des résultats obtenus (maximum 1 page)

Prendre soin de présenter les résultats d'une manière claire et concise, en privilégiant l'utilisation de listes, accompagnés d'illustrations. Une image vaut mille mots!

**** Les projets soumis ont été réalisés entre juin 2021 et août 2022.****

- Quels sont les résultats obtenus mesurés à ce jour?
- Comment avez-vous mesuré les résultats obtenus?

Section 3 - Annexes visuelles

Joindre en annexe, s'il y a lieu, les documents visuels appuyant votre candidature.

- Un document pdf comprenant la section 1 et 2
- Le logo de votre organisation en vectoriel
- Esquisses / visuels / photos du projets

Vous devez faire parvenir environ 10 illustrations (photos, documents et images numérisées en format JPEG) de bonne qualité. Ces images serviront à la mise en valeur de votre dossier de candidature lors du colloque. Elles doivent être variées et bien représenter vos réalisations ainsi que la beauté et la qualité de votre milieu. Veuillez noter qu'en transmettant ces photos, vous accordez à Rues principales l'autorisation de les utiliser dans ses communications.

Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 201
Québec (Québec) G1R 2T9

Montréal

460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 611
Montréal (Québec) H3B 1A6

418 694-9944

ruesprincipales.org

Quels sont les critères d'évaluation?

Les membres du jury chercheront à apprécier les critères suivants. Mettez sur une présentation concise, illustrée et dynamique afin d'intéresser le jury. Expliquez comment votre projet répond à chacun des critères suivants :

L'Inclusivité et l'équité :

- Comment le projet est-il inclusif à l'égard des groupes minorisés, tels que : LGBTQ+, minorités visibles, femmes, aînés, jeunes, immigrants, etc.?
- En quoi le projet répond-il aux besoins des groupes traditionnellement sous-représentés et défavorisés?
- En quoi le projet est-il sécuritaire pour ces groupes?
- Comment le projet a-t-il et va-t-il rejoindre ces groupes en matière de participation publique?
- Comment ces groupes ont-ils été mobilisés?

La mobilisation :

- Qui sont les partenaires du projet?
- Quelle est l'implication des partenaires?
- À quelle(s) étape(s) les partenaires ont-ils été impliqués?
- Comment les porteurs du projet ont-ils ancré le projet dans la communauté?
- Quels efforts ont été déployés en matière de mobilisation citoyenne?
- Combien de citoyens ont-ils été mobilisés et quel rôle ont-ils joué?
- Comment le projet a-t-il été communiqué auprès de la population?
- Quelle est l'implication des bailleurs de fonds (autre que financière) dans le projet?
- Les services municipaux sont-ils impliqués? Si oui, lesquels, et comment?
- Les efforts de concertation et de collaboration entrepris et l'engagement soutenu des différents partenaires.

L'innovation :

- En quoi ce projet est-il innovant?
- Introduit-il un nouveau concept ou une mise au point novatrice d'une technique ou d'une approche établie?
- Quelle est l'incidence du projet sur la pratique de l'urbanisme (transférabilité, acceptabilité et facilité de mise en œuvre des idées nouvelles)?
- Quels ont été les défis rencontrés et comment avez-vous élaboré des solutions créatives et innovantes?

Retombées du projet et pérennité :

- Quelles sont les retombées locales dans le milieu?

Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 201
Québec (Québec) G1R 2T9

Montréal

460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 611
Montréal (Québec) H3B 1A6

418 694-9944
ruesprincipales.org

- À quels besoins de la communauté le projet répond-t-il?
- Quels problèmes le projet vient-il solutionner?
- Comment le projet a-t-il permis de répondre à des problèmes existants?
- En quoi s'agit-il d'un « bon coup » ?
- Quelle est la durée de vie estimée du projet?
- Comment le projet a-t-il été construit de façon à avoir l'impact le plus durable possible?
- Comment le projet contribue-t-il à forger et à appuyer l'identité locale du milieu?
- Comment le projet met-il en valeur l'histoire et le patrimoine du milieu?

Comment le projet a-t-il une incidence sur les éléments suivants? :

- Verdissement et systèmes naturels
- Santé urbaine
- Mobilité durable
- Transport et infrastructures
- Design urbain

Quand la candidature doit-elle être remise?

Transmettez votre dossier de candidature ainsi que vos photos en format électronique par WeTransfer, au plus tard le vendredi 23 septembre 2022, à l'adresse courriel suivante : eulalie.vieillefosse@ruesprincipales.org.

Renseignements

Eulalie Vieillefosse, coordinatrice de projets
438 346-1760, eulalie.vieillefosse@ruesprincipales.org

À propos de Rues principales

Organisation d'intérêt public, Rues principales œuvre depuis plus de 35 ans en milieu urbain et rural au dynamisme des cœurs des collectivités. Notre objectif est de renforcer et de créer des centralités qui sont autant des pôles civiques et d'affaires uniques que des milieux de vie rassembleurs, prospères et attractifs.

Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 201
Québec (Québec) G1R 2T9

Montréal

460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 611
Montréal (Québec) H3B 1A6

418 694-9944
ruesprincipales.org